

## OIL CROPS AND SUPPLY CHAIN IN AFRICA LA FILIÈRE OLÉAGINEUSE EN AFRIQUE

# L'arachide au Sénégal : état des lieux, contraintes et perspectives pour la relance de la filière

Kandioura Noba\*, Ablaye Ngom, Madiop Guèye, César Bassène, Maïmouna Kane, Ibou Diop, Fatou Ndoye, Mame Samba Mbaye, Aboubacry Kane et Amadou Tidiane Ba

Département de Biologie végétale, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta DIOP, B.P. 5005 Dakar-Fann, Sénégal

Reçu le 1er septembre 2013 – Accepté le 19 septembre 2013

**Résumé** – L'arachide est cultivée par plus de 100 pays dans le monde. Les principaux producteurs sont la Chine et l'Inde qui fournissent plus de 60 % de la production mondiale. L'Afrique assure 25 % de la production avec le Nigéria, le Sénégal et le Soudan principalement. Au Sénégal, dans les années 1960, la culture de l'arachide s'était développée comme culture de rente (production d'huile et de tourteau) destinée à l'exportation avec une ouverture croissante sur le marché mondial. Cette culture fut le moteur du développement de l'économie sénégalaise et a assuré jusqu'à 80 % des exportations et fourni la majeure partie des revenus monétaires en milieu rural. Mais à partir de 1970 et notamment depuis les années 1990, on a assisté à une véritable crise de la filière arachidière et les différentes politiques agricoles n'ont pas toujours permis la relance de la filière. Ce travail est une synthèse des informations recueillies sur l'arachide au Sénégal. Il revient sur l'importance de la culture, fait un état des lieux sur la production et la commercialisation, ressort les différentes contraintes de la production et propose des pistes pour la relance de la filière.

**Mots clés** : Arachide / production / contraintes / relance / Sénégal

**Abstract** – **Groundnut in Senegal: current state, benefits and constraints of relaunch of the sector.** Groundnut is cultivated in over 100 nations around the world. Main producers are China and India, which are providing more than 60% of the production. Africa realizes 25% of the production, thanks mainly to Nigeria, Senegal and Sudan. In Senegal, in the 60's, groundnut culture was developed as an industrial production (oil and meal) export-oriented, with an increasing opening up of the world trade market. This culture used to be the engine of Senegal's economic development, to ensure until 80% of exportations and to provide the main part of cash incomes in rural areas. But, from 1970 and particularly since the 1990s, groundnut market entered a deep crisis and the various agricultural policies have not resulted, until now, in a relaunch of the sector. This paper is a review of informations collected in Senegal. It stresses how important is the culture, studies production and commercialization, underlines the production constraints and presents ideas to relaunch the sector.

**Keywords**: Groundnut / production / constraints / relaunch / Senegal

## 1 Introduction

L'arachide (*Arachis hypogaea* L., Fabaceae) est une plante légumineuse originaire d'Amérique Latine (Kouadio, 2007). Elle est cultivée dans toute la zone inter-tropicale et est de grande importance nutritionnelle et économique. Elle constitue la sixième culture parmi les oléagineuses les plus importantes dans le monde (FAO, 2003). L'arachide contient 48–50 % de corps gras, 26–28 % de protéines et est riche en fibres, minéraux et vitamines (Annerose, 1990; FAO, 2003). Elle est cultivée par plus de 100 pays sur plus de 26,4 millions d'hectares avec une productivité

moyenne de 1,4 tonne à l'hectare (FAO, 2003; Barraud *et al.*, 2004; Ntare *et al.*, 2008). Les pays en développement détiennent 97 % de la superficie et 94 % de la production globale de cette culture (Ntare *et al.*, 2008). Les premiers producteurs sont la Chine et l'Inde qui fournissent plus de 60 % de la production. L'Afrique fournit environ 25 % de la production avec notamment le Nigéria, le Sénégal et le Soudan (Kouadio, 2007). Le Sénégal, qui fut à l'indépendance le premier exportateur mondial d'arachide (Freud *et al.*, 1997), connaît une crise de la filière arachidière. Sa production est actuellement très loin derrière la Chine (3,6 millions d'hectares et 6 millions de tonnes produites annuellement), l'Inde (plus de 8 millions d'hectares et environ 5,6 millions de tonnes par année), les États-Unis, le Nigéria, l'Argentine et l'Indonésie

\* Correspondance : [kandioura.noba@ucad.edu.sn](mailto:kandioura.noba@ucad.edu.sn)

qui ont des productions annuelles variant entre 1 million et 1,5 million de tonnes par an. De plus, les produits arachidières ne représentent plus que 4 % des exportations ; ce qui est très loin du record de 80 % que représentait l'arachide dans les exportations à l'indépendance (Ndéné, 2011). Elle demeure pourtant jusqu'ici la première production agricole au Sénégal et continue de jouer un rôle primordial dans l'économie rurale. Cette crise de la filière arachidière au Sénégal s'est traduite par une baisse de la production due à des contraintes diverses liées aux différentes politiques agricoles, aux fluctuations du marché, à la dégradation des sols et du capital semencier, à la baisse de la pluviométrie et aux changements climatiques, et à la vétusté du matériel agricole. (Montfort, 2005 ; Ndéné, 2011). À ces facteurs s'ajoute le fait que le rôle de l'arachide dans les marchés internationaux ait diminué considérablement au profit d'autres secteurs (huile de palme, soja) au même titre que son rôle dans l'économie de chacun des pays (Badiane *et al.*, 1994). Au Sénégal toutefois, la réorganisation de la filière pour la rendre plus compétitive, la reconstitution du capital semencier ainsi que les nouvelles opportunités de valorisation et de transformation des produits et sous produits de l'arachide pourraient constituer des facteurs prépondérants pour la relance de la filière.

## 2 État des lieux

### 2.1 Production et rendements

L'arachide constitue la sixième culture parmi les plantes oléagineuses cultivées les plus importantes dans le monde (FAO, 2003). Elle contient 48–50 % de corps gras, 26–28 % de protéines et est riche en fibres, minéraux et vitamines (Annerose, 1990 ; FAO, 2003). Au plan mondial, elle est cultivée sur 26,4 millions d'hectares avec une production totale, en progression (Barraud *et al.*, 2004), de 37,1 millions de tonnes et une productivité moyenne de 1,4 tonnes à l'hectare (FAO, 2003). Plus de 100 pays dans le monde cultivent l'arachide (Ntare *et al.*, 2008). Les pays en voie de développement détiennent 97 % de la superficie et 94 % de la production globale de cette culture (Ntare *et al.*, 2008). Cependant, selon Kouadio (2007), l'Inde et la Chine fournissent plus de 60 % de la production. L'Afrique enregistrerait 25 % de la production avec notamment le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Niger (Kouadio, 2007) qui sont aussi les principaux exportateurs.

Au Sénégal, la production est passée d'un niveau record de 1 434 147 tonnes en 1976 à 260 723 tonnes en 2002/2003 (ISRA, BAME, 2013). On note ainsi une tendance à la baisse de la production similaire à celle des superficies qui sont passées pendant la même période d'environ 1 500 000 hectares à 524 843 hectares en 2003/2004 (ISRA, 2013). Cependant, la production d'arachide de bouche a enregistré une croissance soutenue estimée à 40 000 tonnes en moyenne sur les années 1995–2004, confortée par la perspective de nouveaux débouchés (Faye, 2012).

En 2009, la production d'arachide est passée de 731 209 tonnes à 1 032 631 tonnes en 2010 soit 41,2 % d'augmentation en valeur relative (Ndéné, 2011). Cependant, pendant la période 2011–2012, la campagne agricole a été marquée par une forte baisse de la production de l'arachide (59 % par rapport à l'année précédente et 24 % par rapport à la

moyenne des cinq dernières années), suite à une mauvaise répartition et à l'arrêt précoce des pluies (Amouzou *et al.*, 2012). En effet, le Sénégal est actuellement très loin de la Chine avec 6 millions de tonnes produites annuellement sur 3,6 millions d'hectares emblavés, de l'Inde dont la production avoisine 5,6 millions de tonnes par année sur près de 8 millions d'hectares cultivés en arachide, des États-Unis, du Nigeria, de l'Argentine et de l'Indonésie qui ont des productions annuelles variant entre 1 million et 1,5 million de tonnes par année (Ndéné, 2011). Cette production est utilisée et commercialisée sous plusieurs formes au Sénégal parmi lesquelles la transformation artisanale et industrielle, le développement d'un marché intérieur basé sur la consommation de pâte d'arachide, d'arachide de bouche et de fanes ainsi que l'exportation sur le marché extérieur qui en constituent les principales composantes.

### 2.2 Commercialisation

#### 2.2.1 Transformation

La production d'arachide dans sa grande majorité est destinée à la trituration industrielle et artisanale d'une part et aux autres modes de traitement destinés à l'alimentation des populations d'autre part. Les autres sous produits comme les fanes d'arachide sont utilisées, depuis longtemps, par les populations sénégalaises, rurales en particulier, pour l'embouche ovine à l'échelle familiale (Mboup, 2004).

La transformation industrielle est assurée par la SUNEOR (ex SONACOS), la NOVASEN et le Complexe Agroindustrielle de Touba (CAI Touba).

Quant à la transformation artisanale, elle fournit aux ménages des villes secondaires surtout et des campagnes une variété de produits dont l'huile et les tourteaux pour la consommation animale (Faye, 2012). Toutefois, la présence d'aflatoxine et l'absence de techniques de décontamination accessibles aux artisans entourent la transformation artisanale et ses produits de préoccupations légitimes de santé publique.

#### 2.2.2 Le marché intérieur

La production d'arachide destinée au marché local est consommée sous forme de pâte d'arachide, d'arachide de bouche et de fane pour le bétail (Montfort, 2005). Le marché intérieur est notamment approvisionné en grande partie par des huiles végétales raffinées (huiliers et autres commerçants importateurs). Il faut, cependant, noter une faible quantité d'huile d'arachide raffinée et la production de l'huilerie de Touba. On note aussi sur le marché, notamment intérieur, une quantité non négligeable d'huile d'arachide triturée artisanalement (Faye, 2012).

#### 2.2.3 Le marché extérieur

Jusqu'aux années 1990, le Sénégal fournissait la plus grande part des exportations de l'arachide de l'Afrique de l'Ouest (Doikh, 2001). Cependant, il est devenu le 2<sup>e</sup> exportateur africain derrière le Nigéria et, de loin derrière les principaux exportateurs mondiaux actuels représentés par la Chine,

l'Inde et les États-Unis. Selon Ndéné, les produits arachidières ne représentaient plus que 4 % des exportations en 2011 ; ce qui est très loin du record de 80 % que représentait l'arachide dans les exportations à l'indépendance.

### 3 Contraintes

La production arachidière traverse depuis la fin des années 1970 une crise structurelle et n'arrive plus à assurer l'approvisionnement régulier des huileries, le maintien des stocks suffisants de semences et la satisfaction de l'autoconsommation (Mboup, 2004).

Ce déficit de la production s'est particulièrement accentué du fait de la baisse importante de la production agricole de la campagne 2011/2012 par rapport à la précédente et par rapport à la moyenne des cinq dernières années (Amouzou *et al.*, 2012).

La baisse de productivité s'explique selon Montfort (2005) et Ndéné (2011) par les nombreuses contraintes de la filière arachide au Sénégal telles que : les politiques successives de suppressions de tarifs préférentiels et d'alignement des prix au producteur sur les cours mondiaux, les politiques interventionnistes de l'état puis de libéralisation de la filière, l'endettement des producteurs, les perturbations climatiques, la dégradation des sols et du capital semencier, la réduction des surfaces cultivées en arachide, la difficulté d'accès aux intrants (semences-engrais-produits phytosanitaires), les mauvaises pratiques agricoles, l'absence de renouvellement et d'entretien du matériel agricole qui est vétuste, l'insuffisance de l'appui et du conseil technique des producteurs. À cela s'ajoute l'enclavement des zones de production et l'insécurité dans la partie méridionale vers laquelle se déplace le bassin arachidier condamnant les jeunes ruraux à l'exode vers les villes du pays et à l'immigration. De plus, la collecte de la production par les opérateurs privés connaît des dysfonctionnements liés à l'état de délabrement assez avancé des aires de stockage, à la défectuosité des pistes de production, à la vétusté du parc automobiles intervenant dans la filière et aux retards enregistrés dans les opérations d'évacuation de la collecte. Ces différentes contraintes ont installé la filière entière dans une situation d'incertitude et de difficultés financière et organisationnelle qui sont traduites progressivement par une baisse de sa participation au PIB et à l'exportation estimée à 6,5 %, respectivement en 2006 et en 2001 (ISRA, 2013). Cette baisse de la part de l'arachide dans l'économie nationale est ressentie par les producteurs sénégalais qui sont encore et toujours confrontés à la problématique récurrente et structurelle de la commercialisation de leur production arachidière (Diop, 2013 ; Gaye, 2013 ; Montfort 2005 ; Ndéné, 2011).

Au Sénégal, l'huile d'arachide est peu concurrencée sur le marché national puisqu'elle est quasiment totalement exportée. En revanche sur le marché international, l'Afrique est devenue largement déficitaire. Cette marginalisation s'explique entre autres par le déclin de la production d'arachide et la concurrence accrue des nouveaux pays producteurs plus compétitifs. Ces pays sont dotés d'une bonne politique agricole marquée par un système spécifique d'aide ou de soutien à la filière d'arachide. C'est le cas des USA avec le « marketing loan » et le « countercyclical payment » (Faye, 2012).

En plus, l'arachide est maintenant concurrencée par les autres oléagineux. La concurrence, de plus en plus forte, des autres huiles et principalement des huiles de palme et de soja très compétitives et jugées plus saines, les normes européennes très strictes en matière d'aflatoxine sur les importations de noix de fruits et en particulier d'arachide peuvent expliquer le retrait progressif du marché européen de l'huile d'arachide (Dimanche *et al.*, 2000 ; Faye, 2012).

En ce qui concerne les tourteaux, on assiste à une désaffection de l'UE pour l'arachide au profit du soja (Faye, 2012).

Ainsi, il semble que les déficits d'offre et de compétitivité ont conduit à la marginalisation des filières oléagineuses africaines, sur le marché mondial, surtout la filière arachidière du Sénégal (Montfort, 2005).

### 4 Perspectives pour la relance

Malgré les efforts fournis par la NOVASEN pour relancer la filière arachide, notamment par le développement de la culture de l'arachide de bouche et la valorisation au mieux de la production à l'exportation (Doikh, 2001 ; Mayeux, 1994), cette dernière subit encore des contraintes majeures, à savoir, l'instabilité de l'environnement économique et financier de la filière et les difficultés organisationnelles des acteurs de la filière (Anonyme, 2003). Aussi, cette relance de la production de l'arachide devrait passer par une augmentation de la productivité et une amélioration de la compétitivité de la filière de l'arachide qui dépendraient de trois facteurs essentiels :

- la reconstitution du capital semencier et l'amélioration du niveau de fertilité des sols (Anonyme, 2003 ; Diouf, 2013 ; Freud *et al.*, 1997) ;
- l'amélioration génétique par création de variétés adaptées aux conditions des différentes zones pédoclimatiques du pays et à cycle très court pour accroître le rendement (Anonyme, 2003 ; Clavel, 1997 ; Faye, 2012 ; Ndoye) ;
- la promotion de l'initiative privée par la privatisation de la SUNEOR (ex SONACOS) et la promotion d'un régime fiscal incitatif de droit commun conformément à la lettre de développement du secteur privé ;
- la réorganisation de l'interprofession (CNIA), la professionnalisation des acteurs avec et l'achèvement de la libéralisation ;
- l'assainissement du cadre légal et réglementaire par la mise en œuvre des accords de l'OMC en matière de loi anti-dumping et subvention de l'agriculture pour une meilleure maîtrise des variations erratiques des produits agricoles à l'importation ;
- la révision de la distribution des fonds mis en place en 1997 (fonds de bonification, de calamité et de garantie mis en place en 1997) pour un système de financement durable ;
- la promotion de diversification par les industriels de la production vers une production d'arachide de confiseries exportable et reconnu par le marché mondial ;
- l'amélioration de la gestion de la qualité par la réhabilitation des seccos, du remplacement du matériel de collecte et la fourniture de tarare pour le nettoyage de semences sélectionnées.

Cette dernière, grâce au soutien financier de l'UE, a déjà permis d'améliorer l'organisation de la filière arachide par

le recadrage de sa relance (définition d'un programme par le gouvernement; privatisation de la SONACOS, respect de l'accord-cadre entre l'État et le CNIA) (Montfort, 2005).

La relance de la filière est indissociable de la question semencière (Diouf, 2013). Elle devra s'appuyer sur :

- la conservation et la sécurisation du patrimoine génétique existant, sa multiplication et la poursuite des recherches sur la sélection et l'amélioration variétale d'une part ;
- la nécessité d'encadrer et d'accompagner les acteurs et multiplicateurs de niveau inférieur pour permettre de compléter les réserves paysannes tout en assurant sa production et sa ses capacités d'épargne.

Elle devra aller de pair avec le règlement de la question de la vétusté du matériel, de l'amélioration de la fertilité des sols et de fiches techniques réactualisées (Gaye, 2013).

Cette démarche productiviste pourrait paraître réductrice si elle ne prenait pas en compte l'augmentation des revenus des producteurs par des prix incitatifs et les possibilités de valorisation des produits et sous produits de l'arachide ainsi que ses potentialités de transformation.

Il apparaît ainsi, selon Gaye (2013) et Diop (2013), que la réorganisation de la filière arachidière devrait prendre en compte les mutations socio-économiques et culturelles en cours au Sénégal. Cette réorganisation devra s'opérer notamment par :

- une redynamisation du secteur industriel, devenu résiduel, qui puisse permettre de rendre les huileries plus performantes, comparé au secteur informel devenu prépondérant ;
- la réorganisation du secteur informel ;
- l'intégration des nouvelles utilisations de l'arachide et de nouveaux marchés extérieurs dans les schémas de réflexion ;
- la reconsidération de la base de fixation des prix aux producteurs qui prend en compte le prix de revient de la production, une marge pour permettre aux producteurs d'investir, les frais de commercialisation ainsi que les frais de trituration pour les industriels ;
- la redéfinition du rôle de l'interprofession (CNIA) qui devrait se muer en un cadre de concertation entre huiliers et producteurs et jouer un pôle d'arbitre dont le rôle serait de proposer des prix.

## Conclusion

La filière arachide en Afrique de l'Ouest et du centre a perdu la place privilégiée qu'elle détenait dans les années 1960 sur le marché international. En effet, le Sénégal qui fut le premier producteur et le premier exportateur en Afrique est actuellement le 2<sup>e</sup> après le Nigéria et loin derrière les principaux producteurs que sont la Chine, l'Inde et les États-Unis. Cette baisse de compétitivité s'explique par un déficit de production lié à plusieurs facteurs qui ont plongé la filière entière dans des difficultés financière et organisationnelle. Or, le secteur arachidier est considéré comme le secteur prioritaire à développer pour amorcer une croissance durable de l'économie et se doit de connaître plusieurs types d'interventions. Aussi, l'accompagnement de l'Etat par l'amélioration d'un environnement

économique, juridique et institutionnel, la volonté politique exprimée pour reconstituer le capital semencier ainsi que les nouvelles opportunités d'exportation vers des pays comme la Chine et le Nigéria et la valorisation des sous produits de l'arachide devraient permettre d'augmenter la productivité, d'améliorer le niveau de compétitivité grâce à une meilleure gestion de la production et d'élargir le marché et la consommation intérieurs. Il apparaît ainsi que l'arachide n'est pas « une tyrannie pour le Sénégal ». La filière traverse une crise ou des difficultés conjoncturelles qui peuvent être surmontées.

## Références

- Amouzou K. & Ndiaye M. 2012. Marchés et réponses au déficit de production agricole de la campagne 2011/2012 au Sénégal. PAM Sénégal 25 p.
- Annerose D.J.M. 1990. Recherches sur les mécanismes physiologiques d'adaptation à la sécheresse. Application au MS de l'arachide (*Arachis hypogea* L.) cultivée au Sénégal. Thèse de doctorat sci. nat., Paris VII, 200 p.
- Anonyme, 2003. Lettre de Politique de Développement de la filière arachide. Gouvernement du Sénégal 14 p.
- Badiane O., Sambouh K. 1994. Pessimisme et dimension régionale dans le commerce extérieur des pays africains : le cas des exportateurs d'arachides. Rapport de recherche no 97. International Food Policy Research Institute 6 p.
- Barraud M., Maury F. 2004. Sénégal : l'affaire Sonacos. *Écofinance* 13 juin 2004.
- Clavel D. 1997. Amélioration génétique de l'adaptation à la sécheresse de l'arachide. 3<sup>e</sup> rapport scientifique. CIRAD- ISRA 160 p.
- Dimanche P. & Kane A. 2000. Filière arachide de bouche du Sénégal : Enjeux de la maîtrise de l'aflatoxine. Actes de l'atelier international, Montpellier, France, 11-13 décembre 4 p.
- Diop A. 2013. Le rôle de l'interprofession dans la structuration de la filière et les mécanismes de fixation des prix de cession de l'arachide au producteur. 18<sup>e</sup> Mardi du BAME, Thème : la filière arachidière au Sénégal, 27 Août 2013, ISRA, Dakar, Communication orale.
- Diouf, M. 2013. Reconstitution du capital semencier de l'arachide : intérêt, enjeux et perspectives. 18<sup>e</sup> Mardi du BAME, Thème : la filière arachidière au Sénégal, 27 Août 2013, ISRA, Dakar, Communication orale.
- Doikh N.L. 2001. Évaluation agronomique de variétés d'arachide de bouche à Niore du Rip (Centre Sud du Bassin Arachidier). Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles 42 p.
- FAO, CSE, 2003. L'évaluation de la dégradation des terres au Sénégal. Projet FAO Land Degradation Assessment. Rapport préliminaire. Avril. 59 p.
- Faye A. 2012. Présentation de la chaîne de valeur arachide – CEPOD, 24 p.
- Freud C., Freud E.H., Richard J. & Thenevin P. 1997. L'arachide au Sénégal : un moteur en panne. Paris, Karthala 138 p.
- Gaye M. 2013. Le Sénégal pourra-t-il revivre sa belle économie arachidière, Communication personnelle. 18<sup>e</sup> Mardi du BAME, Thème : la filière arachidière au Sénégal, 27 Août 2013, ISRA, Dakar, Communication orale.
- Kouadio A.L. 2007. Des Interuniversitaires en gestion des risques naturels : Prévision de la production nationale d'arachide au Sénégal à partir du modèle agrométéorologique AMS et du NDVI. ULG-Gembloux 54 p.
- Mayeux A. 1994. Point sur « la filière » arachide de bouche au Sénégal. CIRAD 8 p.

- Mboup M.K. 2004. Analyse de la compétitivité de la filière arachidière sénégalaise. DEA en Economie 59 p.
- Montfort M.A. 2005. Filières oléagineuses africaines. *Notes et Études Économiques* n°23, Septembre, pp. 55-85.
- Ndéné M.S. 2011. Quand l'arachide tousse au Sénégal, l'économie rurale s'enrhume ! Extrait du CNCR. Walfadjri 5 p.
- Ndoye O. La politique des semences et l'état des recherches dans la culture de l'arachide. CNRA, Bambey, ISRA.
- Ntare B.R., Diallo A.T., Ndjeunga J. & Waliyar F. 2008. Groundnut Seed production Manual. Patancheru 502 324, Andhra Pradesh, India : International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT) 20 p.

**Cite this article as:** K. Noba, A. Ngom, M. Guèye, C. Bassène, M. Kane, I. Diop, F. Ndoye, M.S. Mbaye, A. Kane, A. Tidiane Ba. L'arachide au Sénégal : état des lieux, contraintes et perspectives pour la relance de la filière. OCL 2014, 21(2) D205.